

Mise en concurrence des fournisseurs de la LPO Champagne-Ardenne (validée en Bureau du 11/05/2017*)**

	Seuils	Modalités de la consultation*	Modalités du choix*
Fournitures	< 5000 €	Consulter/comparer 2 fournisseurs	Directeur
	Entre 5 000 € et 25 000 €	Consulter/comparer 3 fournisseurs	Directeur
	Entre 25 000 € et 90 000 €	MAPA avec règlement de consultation	Directeur + Bureau****
	Entre 90 000 € et 135 000 €	MAPA : Publication BOAMP	Directeur + Bureau****
	plus de 135 000 €	Procédure formalisée	Bureau***

	Seuils	Modalités de la consultation*	Modalités du choix*
Services	< 5 000 €	Consulter/comparer 2 fournisseurs	Directeur
	Entre 5 000 € et 25 000 €	Consulter/comparer 3 fournisseurs	Directeur
	Entre 25 000 € et 90 000 €	MAPA avec règlement de consultation + Publicité	Directeur + Bureau****
	Entre 90 000 € et 135 000 €	MAPA : Publication BOAMP	Directeur + Bureau****
	plus de 135 000 €	Procédure formalisée	Bureau****

	Seuils	Modalités de la consultation*	Modalités du choix*
Travaux**	< 5000 €	Consulter/comparer 2 fournisseurs	Directeur
	Entre 5 000 € et 25 000 €	Consulter/comparer 3 fournisseurs	Directeur
	Entre 25 000 € et 90 000 €	MAPA avec règlement de consultation + Publicité	Directeur + Bureau****
	Entre 90 000 € et 5 225 000 €	MAPA : Publication BOAMP	Directeur + Bureau****
	plus de 5 225 000 €	Procédure formalisée	Bureau****

* voir note complémentaire sur le mode de consultation/publicité et sur les modalités de procédure.

** Les règles de mise en concurrence "travaux" s'appliquent également à la maîtrise d'œuvre liée à ces travaux. Ex : construction d'observatoires ou réalisation de travaux écologiques

*** Si les seuils de marché public évoluent, le Bureau doit réexaminer les procédures et les valider (PV de Bureau)

**** Le Bureau est composé du Président, du Trésorier, du Secrétaire, du Vice-Président et des délégués départementaux